

DECISION MUNICIPALE

CULT/N°2023-17

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU LOIRET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « EN SCENE »**

Le Maire de la Commune d'AMILLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23 relatifs aux délégations du Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération n°19/2020 du 27 Mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal d'Amilly a délégué au Maire pour la durée du mandat, une partie de ses attributions, notamment :

- « Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »
- « Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions ; étant précisé que cette délégation est une délégation générale et concerne toute demande de subvention en fonctionnement et investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable et des subventions sollicitées »,

CONSIDERANT qu'une animation sera organisée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2023, le dimanche 17 septembre 2023,

ARTICLE 1 : DECIDE la conclusion d'un contrat de prestation avec « La compagnie du Bord des Mondes » pour l'animation enquête interactive « In Vino Veritas » pour la somme de 2.400 € (non assujetti à TVA)

ARTICLE 2 : DECIDE de solliciter auprès du Département du Loiret, au titre du programme « En scène », l'attribution d'une subvention à hauteur de 40% du montant global de la prestation.

ARTICLE 3 : AJOUTE que la présente décision :

- sera inscrite au registre des délibérations et décisions municipales
- peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

Fait à Amilly, le 24 Mai 2023

Le Maire,

Par délégation du Conseil Municipal



Gérard DUPATY

**Pour Extrait Conforme,  
Pour le Maire et par délégation  
Le fonctionnaire titulaire  
DUMONT Nadine**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20230524-DEC0172023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2023

Publication : 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation